

Un élu engagé
pour une France
plus forte



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 10 & 17 JUIN 2012
9^e CIRCONSCRIPTION /// DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Stéphane ROSSIGNOL

→ Montpellier 4 → Pays de l'Or → Pays de Lunel

Faites un don

**pour faire gagner nos convictions et nos valeurs,
nous avons besoin de vous !**

**Chacun peut nous aider en donnant, selon ses moyens.
Chaque euro donné est utile : imprimer des tracts, du matériel de
campagne, organiser une réunion publique...**

Vous pouvez utiliser le formulaire ci-dessous ou télécharger et imprimer
le formulaire de don sur le site : www.stephanrossignol.com

Je soutiens la candidature de Stéphane ROSSIGNOL aux élections législatives de la
9^{ème} circonscription de l'Hérault et je verse un don d'un montant de* : _____ €

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : ____ Ville : _____

E-mail : _____ @ _____

Je certifie sur l'honneur être une personne physique et conformément à la loi N° 95-65 du 19 janvier 1995 relative au financement de la vie politique, le règlement de mon don ne provient pas d'une personne morale (Société, association, société civile...) mais de mon compte bancaire personnel*.

Renvoyez ce coupon, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de :

«M. Xavier VINCENT, Mandataire financier de M. Stéphane ROSSIGNOL. Législatives 2012»

à l'adresse suivante : Permanence de M. ROSSIGNOL - Législatives 2012

Immeuble H²O - 55, Avenue de Melgueil - 34280 La Grande Motte

Votre don vous donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu, à hauteur de 66% de son montant, dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi, un don de 50 € vous revient à 17€ après déduction fiscale, en effectuant un versement de 150 € pour soutenir votre candidat, vous dépensez réellement 50 €. Votre reçu fiscal vous sera adressé par courrier.

* Vous pouvez donner jusqu'à 4 600 € au cours de la campagne électorale (article L.52-8 du code électoral). Seule une personne physique peut effectuer un don.